

Nous croyons évidemment que tous les pays doivent chercher à éviter les actions provocatrices surtout dans des cas délicats comme celui de Berlin. Nous espérons donc que l'Union soviétique verra à ce que ses forces militaires sur autoroute de Berlin cessent d'avoir recours à de telles pressions qui nuisent à l'atmosphère de détente dans les relations Est-Ouest et envisagera cette question de ses relations avec l'Ouest de façon à déboucher, comme nous l'espérons, sur des ententes nouvelles et importantes.

## Reconnaissance du Gouvernement du Sud-Vietnam

*Lorsqu'on lui a demandé, le 4 novembre, au sujet de la reconnaissance du gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam d'assurer la Chambre "que le gouvernement ne se hâtera pas d'accorder cette reconnaissance, mais prendra soin d'enquêter à fond sur les circonstances qui ont entraîné la révolution", M. Martin a répondu:*

Le gouvernement étudiera minutieusement la question de reconnaître le nouveau régime une fois qu'il sera solidement établi au Sud-Vietnam. Le gouvernement ne possède pas tous les renseignements qu'il juge nécessaires pour prendre une telle décision, laquelle ne sera pas prise à la hâte ni à la légère.

*En réponse à une demande subséquente de renseignements au sujet de la sécurité des ressortissants canadiens qui se trouvent au Vietnam, M. Martin a dit:*

... Nous avons un représentant au sein de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle, commission composée de représentants du Canada, de l'Inde et de la Pologne. Nous avons reçu des renseignements de notre représentant. Les événements de la semaine dernière au Sud-Vietnam sont entourés d'une grande confusion. Cependant, je peux dire à la Chambre que, d'après les renseignements obtenus, les Canadiens n'ont pas été en danger par suite des événements qui ont eu lieu au cours du week-end au Sud-Vietnam.

*Le 14 novembre, M. Martin a répondu dans les termes suivants lorsqu'on lui a demandé "quelle décision avait été prise au sujet de la reconnaissance du gouvernement provisoire et révolutionnaire du Sud-Vietnam":*

Le gouvernement a décidé de reconnaître le Gouvernement de la république du Vietnam. Le Gouvernement canadien a pris en considération le fait que voici: ce gouvernement républicain exerce présentement son autorité sur la majeure partie du territoire de l'État. Il s'est engagé à observer les engagements internationaux qu'avait pris le gouvernement précédent, et il a obtenu l'acquiescement de la population. Il a aussi promis de protéger la vie et la propriété des étrangers et de garantir les libertés fondamentales "dans le cadre de la lutte anti-communiste et de la sécurité de l'État". En outre, le Gouvernement du Vietnam s'est engagé à continuer de collaborer avec la Commission internationale de surveillance, dont le Canada est membre.